



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

télévision

Question écrite n° 7001

Texte de la question

M. Emmanuel Hamelin attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur le projet de chaîne d'information internationale de langue française. Ce projet défendu par le chef de l'Etat, qui participe du rayonnement de la France dans le monde, n'est pour le moment qu'embryonnaire. Ne doutant pas de la détermination du ministre de concrétiser cette nouvelle chaîne d'information particulièrement importante, compte tenu du contexte international actuel, il tient à attirer son attention sur la position singulière d'Euronews qui semble être particulièrement bien placée, aujourd'hui, pour devenir, à terme, le fer de lance de l'audiovisuel extérieur. Les avantages d'Euronews sont multiples. Cette chaîne, implantée à Lyon, est particulièrement bien enracinée dans le paysage audiovisuel. Qui plus est, elle permet une diffusion en six langues, emploie 240 personnes, dont 150 journalistes et attire 4 millions de téléspectateurs par jour en audience cumulée. Enfin 49 % de son capital sont aujourd'hui libérés et 20 % pourraient être bientôt disponibles. Si l'ascension d'Euronews se confirme à l'avenir, il serait souhaitable d'utiliser ce support audiovisuel pour cette chaîne francophone d'information, ce qui permettrait d'éviter de créer un support ex nihilo, et partant, de faire des économies sur un projet qui ne manquerait pas d'avoir un coût prohibitif. C'est pourquoi, il souhaiterait connaître sa position sur l'opportunité d'utiliser Euronews comme support audiovisuel pour cette chaîne d'information internationale de langue française.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a appelé l'attention du ministre de la culture et de la communication sur les initiatives envisagées concernant la création d'une « chaîne d'information internationale en français » et sur la contribution éventuelle d'Euronews à ce projet. Des expertises portant sur l'ensemble des enjeux éditoriaux et financiers qui sont liés au projet d'une chaîne d'information internationale en français sont actuellement conduites. Pour créer une telle chaîne, il convient en effet de tirer les enseignements des divers exemples de chaînes d'information à vocation internationale déjà existantes. Une réflexion interministérielle est actuellement menée sous l'autorité du Premier ministre. Cette réflexion a permis de dresser la liste des principales questions à résoudre. Il s'agit notamment de déterminer les publics visés, l'articulation entre la nouvelle chaîne et les chaînes publiques existantes, ainsi que les moyens financiers mobilisables. Parallèlement, l'avenir d'Euronews fait actuellement l'objet d'une attention particulière de la part du Gouvernement.

Données clés

Auteur : [M. Emmanuel Hamelin](#)

Circonscription : Rhône (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7001

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 novembre 2002, page 4385

Réponse publiée le : 27 janvier 2003, page 518